

# Saint Jean le Blanc

n°93 • mars 2025

# & VOUS



## LES ÉQUILIBRES *du budget*

Nouvelles associations  
p. 7

Budget 2025  
p. 8

Zoom sur la direction  
des finances  
p. 10

### 3 VIE MUNICIPALE

Réglementation  
Point sur la maison de santé  
Inscriptions scolaires

### 4 RETOUR EN IMAGES

### 6 CULTURE

Un nouveau site pour la bibliothèque !  
Chasse aux œufs de Pâques  
Appel aux artistes  
Parade costumée et voitures anciennes au château

### 7 ASSOCIATIONS

Union Commerciale Albijohannicienne  
Académie de Bridge de l'Orléanais  
Amicale des anciens de Saint Jean  
Entre terre et ciel – Méditation  
Arbolab

### 8 DOSSIER

Budget 2025

### 10 SERVICE MUNICIPAL

Direction des finances

### 11 MISE À L'HONNEUR

Paul GOUFFÉ  
Marie-Claire et Joël LOPÉ

### 12 ENVIRONNEMENT

Gestion des bassins d'orage  
Plantations à l'école Jean Bonnet

### 13 TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Stade Lionel Charbonnier  
Restaurant scolaire à l'école Demay Vignier  
Centre de loisirs

### 13 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### 14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Groupe majoritaire  
Dates des prochains conseils municipaux  
Groupes minoritaires

### 15 UN NOM, UNE HISTOIRE

Appel à la mémoire : Lancement d'une requête publique  
« Le pavé romain »

### 15 ÉTAT-CIVIL

### 16 AGENDA



# Édito

L'hiver offre l'occasion de ralentir, de se poser et ainsi de se recentrer sur soi et sur ses proches. Les fêtes de fin d'année en sont un excellent exemple et j'espère qu'elles se sont parfaitement déroulées pour chacune et chacun d'entre vous.

Votre commune n'est pas restée inactive : Marché de Noël organisé par le comité des fêtes, concert de Noël proposé par l'école de musique, les nombreux spectacles choisis par notre service culturel, la galette offerte à nos anciens par le CCAS, la visite de l'Assemblée nationale par nos jeunes élus du CMJ...la liste est non exhaustive et montre le dynamisme de nos services.

L'hiver, c'est aussi une saison de préparation pour l'arrivée du printemps. La liste des événements à venir est présente au sein de ce bulletin. En voici quelques exemples : la saison culturelle se poursuit, l'exposition artistique 100% artistes femmes au Château est en cours, le parc sera le lieu de la traditionnelle et attendue chasse aux œufs ainsi que d'une nouveauté, une parade de voitures anciennes accompagnées de leurs conducteurs en costumes d'époque. Sans oublier les fêtes johanniques et la chevauchée de Jeanne d'Arc !

Enfin, la rigueur de l'hiver est aussi concomitante à la préparation du budget. Ce bulletin est centré sur le budget 2025 et vous donne toutes les informations qui vous permettront de vous rendre compte de notre travail et notre volonté de maîtriser parfaitement nos dépenses et nos recettes, sans augmenter les impôts, et ainsi donner à notre commune une assise stable et solide pour le présent et l'avenir, symbolisée par nos projets en cours. Vous pourrez d'ailleurs, munis de toutes ces données, nous poser toutes les questions qui vous intéressent à l'occasion de notre réunion publique le 23 avril à la salle polyvalente du collège Jacques Prévert.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture !

**Thierry CHARPENTIER**

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :  
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc  
Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



## RÉGLEMENTATION

Pour bien vivre ensemble, quelques petits rappels s'imposent :

### TAILLE DES HAIES



Les propriétaires et locataires doivent élaguer leurs arbres, arbustes ou haies situés en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons ou des voitures, à ne pas cacher les panneaux de signalétique routière et doivent veiller à ce que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques. Il est interdit de tailler ses arbres pendant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, à savoir entre le 16 mars et le 15 août.

En cas de non-respect, la verbalisation peut aller de 150 à 1 500 euros.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS



Il appartient aux propriétaires et aux locataires de maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur largeur et en toutes saisons, que ce soit en balayant, en désherbant ou en démoussant. Les déchets collectés lors de ce nettoyage doivent être traités avec les déchets verts. Les branches s'avancant sur le domaine public doivent être coupées, de même que les feuilles doivent être ramassées. En cas de neige ou de gel, il convient de dégager un passage permettant la circulation des piétons.

En cas de non-respect de ces obligations, les contrevenants s'exposent à des sanctions prévues par les arrêtés municipaux en vigueur dont le montant initial s'élève à 150 euros. Il est donc essentiel de se conformer à ces règles pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les usagers de la voie publique.

## POINT SUR LA MAISON DE SANTÉ

Questions adressées à **Thierry Charpentier, maire de Saint-Jean-le-Blanc.**



### Pouvez-vous nous en dire plus sur le recrutement de médecins ?

« Une équipe médicale est en train de se constituer autour d'un médecin généraliste, qui travaille activement sur l'aménagement du site destiné à accueillir les futurs praticiens. L'objectif principal de ce recrutement est d'intégrer 3 médecins généralistes libéraux pour renforcer l'offre de soins et attirer des professionnels de santé aux compétences variées afin de répondre aux besoins croissants de la population. »

### Où en sont les travaux de construction de la maison de santé ?

« Les travaux ont débuté le mois dernier avec l'élargissement de la rampe d'accès et la construction du parking. Conçu en enrobé drainant, celui-ci facilitera l'écoulement des eaux pluviales.

Le futur bâtiment prendra forme grâce à l'assemblage de plusieurs modules préfabriqués, actuellement en pré-construction. Ce procédé innovant permet d'optimiser le temps de réalisation tout en garantissant une qualité et une efficacité accrues. La livraison des modules est prévue pour le printemps, marquant une étape clé dans l'avancement de la construction.

Une équipe de professionnels vous accueillera pour échanger et assurer un parcours de santé optimal pour les patients.

La maison de santé sera équipée d'un interphone et d'un wifi alimenté par la fibre, garantissant un espace optimisé et sécurisé pour l'accueil des patients et le confort des professionnels de santé. La maison de santé offrira un véritable pôle de soins de proximité. Conçue dans un souci de praticité, de respect de l'environnement et de confort, cette maison de santé apportera une offre de soins essentielle aux habitants. »

### Où en est la campagne de communication ?

« La recherche de médecins pour intégrer la maison de santé de Saint-Jean-le-Blanc sera fortement relayée dans la presse spécialisée, afin d'attirer de jeunes praticiens. »



En savoir +

**Vous êtes médecins et intéressés pour intégrer la maison de santé, contactez :**

**STANE - Céline Hernu**

**07 45 80 19 15 - celine.hernu@stane-groupe.fr**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant est né en 2022 : il est en âge d'intégrer une école maternelle en septembre 2025. Les inscriptions sont ouvertes sur l'espace citoyens et sont à réaliser avant le **31/03/2025**. Cet espace est disponible depuis notre site internet : [www.espace-citoyens.net/saintjeanleblanc](http://www.espace-citoyens.net/saintjeanleblanc). Vous recevrez par la suite, courant avril, par mail le nom de l'école de rattachement. Il vous sera alors possible d'effectuer sur ce même espace les inscriptions périscolaires qui concernent les différents services proposés avant, après la classe et l'accueil de loisirs ainsi que la restauration scolaire.



En savoir +

**En cas de difficultés ou besoin de compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie :**

**02 38 66 10 53 ou [scolaire@saintjeanleblanc.com](mailto:scolaire@saintjeanleblanc.com).**



**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE**  
15 JANVIER 2025



**CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
9 DÉCEMBRE 2024

# RETOUR EN



**LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**  
MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024



**SPECTACLE**  
14 DÉCEMBRE 2024



**HOMMAGE SUITE AU CYCLONE À MAYOTTE**  
14 DÉCEMBRE 2024



**SPECTACLE LA PERRUCHE**  
VENDREDI 17 JANVIER 2025



**CONFÉRENCE DE CLÉMENT JOUBERT  
SUR CARMEN**  
VENDREDI 24 JANVIER 2025



**SPECTACLE BON ANNIVERSAIRE QUAND MÊME**  
VENDREDI 7 FÉVRIER 2025

# R IMAGES



**OPÉRA LE DINDON**  
MARS 2024



**OPÉRATION DE SENSIBILISATION  
PAR LA POLICE MUNICIPALE À LA SÉCURITÉ  
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO**  
19 DÉCEMBRE 2024 - COLLÈGE JACQUES PRÉVERT



**GALETTE DU CCAS**  
MARDI 14 JANVIER 2025

## UN NOUVEAU SITE POUR LA BIBLIOTHÈQUE !



La bibliothèque municipale de Saint-Jean-le-Blanc est dorénavant équipée d'un nouveau site internet conçu pour améliorer l'accès aux ressources culturelles et répondre aux besoins croissants des usagers à l'ère numérique.

Un site pour tous les publics ! Le nouveau site est conçu pour être accessible à tous les publics, avec une navigation simplifiée et des fonctionnalités adaptées aux personnes en situation de handicap. Une version mobile est également disponible pour un accès optimisé depuis les smartphones et tablettes.

Simplification de l'accès à la culture : avec cette nouvelle plateforme, la bibliothèque municipale de Saint-Jean-le-Blanc réaffirme son engagement à rendre la culture et le savoir accessibles à tous.

Rendez-vous dès maintenant sur notre nouvel espace numérique et trouvez votre bonheur !

[www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net](http://www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net)

## CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES AU PARC DU CHÂTEAU !

À l'occasion de **Pâques**, petits et grands sont conviés à une **chasse aux œufs géante** dans le magnifique **parc du Château** ! Venez partager un moment de plaisir en famille et partez à la recherche des **œufs** soigneusement cachés dans tout le parc.

### Infos pratiques

**Lieu :** parc du Château, 142 rue Demay

**Date et heure :** Samedi 19 avril de 10h à 12h

**Réservé aux enfants de 3 à 10 ans**

Munissez-vous de vos paniers, ouvrez l'œil et préparez-vous à une matinée remplie de joie, surprises et gourmandises !

**Venez nombreux pour une fête de Pâques inoubliable !**



## APPEL AUX ARTISTES !

Chaque année, la commune organise une exposition artistique qui fait la part belle aux artistes locaux, peintres et sculpteurs, avec toujours la présence d'invités d'honneur. Cette exposition se tiendra dans le Château de Saint-Jean-le-Blanc. Connue et reconnue par le milieu artistique, cette demeure bourgeoise est un lieu d'exposition prisé et privilégié dans l'agglomération orléanaise.

Les artistes sculpteurs et peintres sont invités à prendre part à la prochaine Exposition Artistique Municipale !

**Vous avez jusqu'au 15 mars pour envoyer votre candidature.**

Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site officiel de la ville, dans la rubrique actualités.



## PARADE COSTUMÉE ET VOITURES ANCIENNES AU CHÂTEAU !



*Véhicules de 1900 à 1983*

Un rassemblement exceptionnel de voitures anciennes se déroulera le 24 mai dès 14h dans le parc du Château de Saint-Jean-le-Blanc ! Vous pourrez y voir des modèles allant de 1900 à 1983, accompagnés de leurs conducteurs en costumes d'époque.

Les véhicules seront stationnés dans le parc du château et circuleront ensuite à travers les rues de Saint-Jean-le-Blanc, offrant une vue unique sur ces modèles rétro. À leur retour au château, un concours d'élégance récompensera les plus belles voitures et leurs équipages en costumes.

**Réservez dès maintenant votre samedi 24 mai et rendez-vous à 14h dans le Parc du Château, 142 rue Demay.**

Un événement idéal pour les passionnés de voitures anciennes, les amateurs de mode rétro et toute la famille.

**Plus d'informations sur le site de la ville :**

[www.saintjeanleblanc.com](http://www.saintjeanleblanc.com)

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

La ville de Saint-Jean-le-Blanc est fière de soutenir et d'accompagner l'émergence de nouvelles associations au service des Albijohanniciens. Ces initiatives enrichissent la vie locale, favorisent les échanges entre les habitants et offrent une diversité d'activités pour répondre aux besoins et aux envies de chacun.

### UCA (Union Commerciale Albijohannicienne)

Présidente : Aurélie VOISIN

✉ ucasjb@gmail.com | Place de l'Église - 45650 Saint-Jean-le-Blanc



Les acteurs économiques de la ville se sont réunis pour relancer l'association des commerçants afin de fédérer et dynamiser notre commune.



Pour adhérer à l'UCA >



### ACADÉMIE DE BRIDGE DE L'ORLÉANAIS

Présidente : Véronique ETIENNE

📞 06 84 54 62 55 | 📞 02 38 76 08 77

✉ abo.club@orange.fr | 🌐 <https://abo.club.ffbridge.fr>



Envie de découvrir ou de redécouvrir le bridge ? Envie d'exercer votre mémoire et de développer vos talents de stratège ? Envie d'allier détente, convivialité et plaisir du jeu de la carte ? L'Académie de Bridge de l'Orléanais (ABO), installée à Saint-Jean-le-Blanc depuis

juillet 2024, vous attend. Vous y trouverez formateurs chevronnés et partenaires nombreux, dans une ambiance amicale et un cadre agréable.

Date à retenir :

**Portes ouvertes le jeudi 8 mai 2025 - de 10h à 12h**

ZA des Carmes - 642 rue Paul Héroult - 45650 Saint-Jean-le-Blanc

### AMICALE DES ANCIENS DE SAINT JEAN

Président : Yves BEAUDOIN

📞 02 38 66 77 42 | ✉ amicaledesanciensdestjean@gmail.com

Ce club des anciens est mis en place afin de créer des liens pour améliorer la qualité des relations entre les personnes, être solidaires les uns des autres, proposer des activités de loisirs et de détente, créer des services éducatifs pour le mieux-être et le mieux-vivre de ses membres.



### ENTRE TERRE ET CIEL - MÉDITATION

Présidente : Evelyne ROUET

📞 06 07 37 20 46 | ✉ entreterreetciel-meditation@outlook.com

7 allée des Mousserons - 45650 Saint-Jean-le-Blanc

L'association a pour objet de promouvoir la pratique de la méditation de pleine présence auprès de tout public. Elle propose des séances de pratique de la méditation, guidées par une instructrice certifiée par l'école de méditation de Paris, créées par Fabrice MIDAL.



### ARBOLAB

Président : Jérôme DESSOMMES

📞 07 81 50 21 50 | ✉ contact@arbolab.org | 🌐 [www.arbolab.org](http://www.arbolab.org)

📍 Levée de la Chevauchée - 45650 Saint-Jean-le-Blanc

Ouvertures mensuelles le deuxième dimanche de chaque mois de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Arbolab a pour but de valoriser l'Arboretum de la Chevauchée avec la mise en œuvre de pratiques en faveur de la biodiversité. Elle gère son ouverture au public et participe à l'organisation de manifestations en lien avec les enjeux environnementaux portés par « Saint Jean le Blanc - Ville durable ».

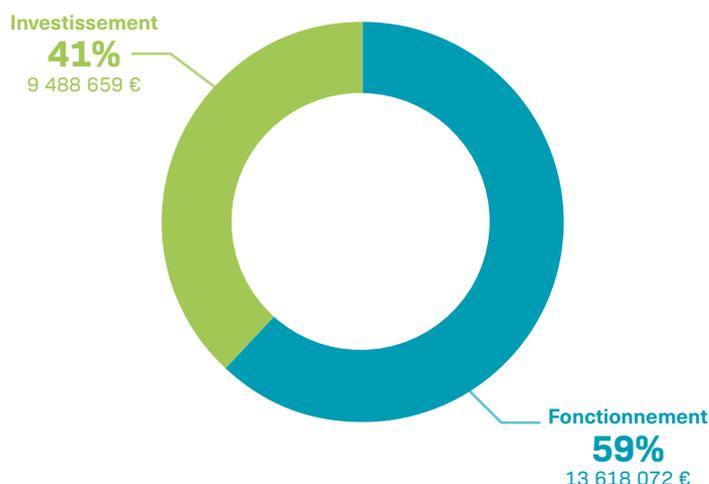
Récemment, elle a contribué à la plantation participative d'une micro-forêt, en partenariat avec l'INRAE autour d'une expérimentation sur le frêne. 70 planteurs-amateurs de tous âges, accompagnés par des enfants des écoles, se sont emparés d'outils, pelles et brouettes, pour une belle journée de plein air et de partage citoyen ! Par ailleurs, l'association expérimente actuellement l'implantation de haies champêtres et de haies sèches, qui peuvent inspirer les jardiniers, mais aussi les promeneurs en quête d'une approche bucolique et naturelle des espaces verts.

Afin de promouvoir ce regard nouveau et de réaliser ses nombreux autres projets, l'association recherche des adhérents, quelle que soit leur fibre : science, bricolage, jardinage, expérimentation, accueil du public...



# Budget 2025

## LES ÉQUILIBRES DU BUDGET 2025 EN €



**Pas d'augmentation d'impôt**

**Montant de la dette**

**54 euros / habitant**

contre 782 euros pour les villes  
de moins de 10 000 habitants en 2023



### INTERVIEW DE STÉPHANE ENGEL, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, À L'EMPLOI ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

#### Quel objectif cherchez-vous à atteindre en élaborant le budget ?

« L'objectif de la majorité municipale est la maîtrise du budget tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement tout en maintenant un taux d'épargne raisonnable pour l'équilibre des comptes de la ville. Le taux d'épargne sera amélioré en 2025 grâce à la vigilance et la prudence de nos décisions et actions financières (davantage de recettes, des dépenses mieux maîtrisées et un ajustement de la masse salariale) avec la même volonté depuis le début du mandat de ne pas augmenter les impôts. »

#### Que cherchez-vous à mettre en lumière à travers ce budget 2025 ?

« Au travers de ce bulletin, nous avons souhaité mettre en avant les données chiffrées de nos dépenses et recettes 2025 en toute transparence afin de vous permettre de mieux comprendre l'utilisation pertinente de l'argent public engagé au service de nos administrés. Il est important pour vous citoyens d'avoir cette vision et ces explications sur les comptes publics. »

#### Quels sont les principaux projets pour 2025 ?

« Notre plan pluriannuel d'investissement est ambitieux et trois de nos projets phares verront le jour d'ici la fin de la mandature, ce qui est un véritable tour de force en un peu plus de 2 ans : Les vestiaires et le club house du stade de football Lionel Charbonnier dont l'ouverture est prévue au printemps 2025. Le restaurant scolaire de l'école Demay-Vignier qui sera opérationnel pour la rentrée 2025.

La Maison de santé dont les portes ouvriront en septembre 2025.

La priorité sur nos futurs investissements sera orientée sur la rénovation de la grande salle de Montission ainsi que la reconstruction du centre de loisirs.

Aussi avec les contraintes budgétaires que nous subissons suite à nos deux sinistres et devant l'instabilité politique nationale, qui entrave notre capacité à avoir une vision claire de l'avenir, nous avons décidé de reporter certains projets tels que la couverture d'un terrain de tennis, l'ascenseur du Château ainsi que le city stade pour nos jeunes. »

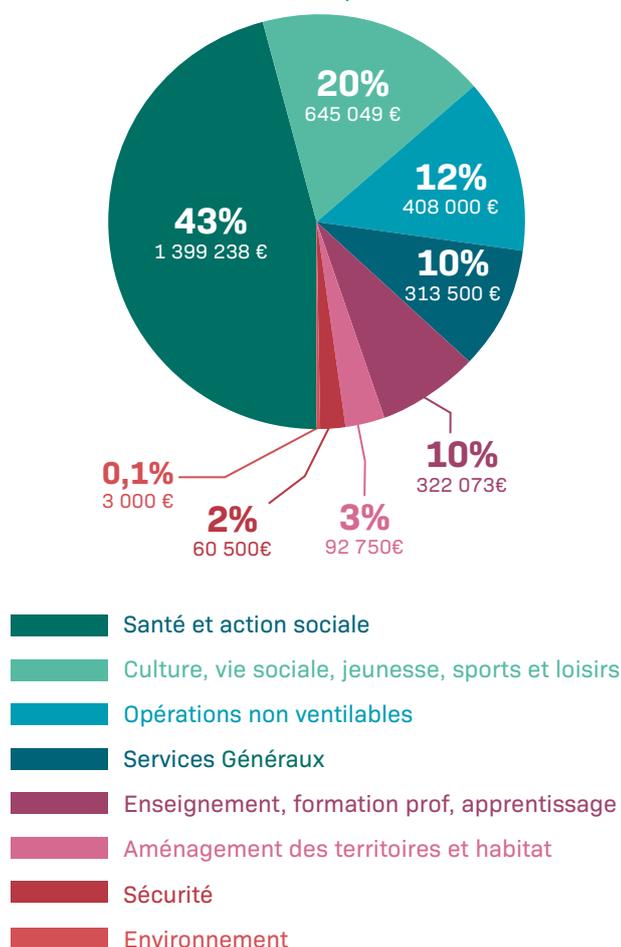
#### Prévoyez-vous de recourir à un emprunt en 2025 ?

« Nous aurions recours en 2025 à l'obtention d'un emprunt pour finaliser notamment le financement de la maison de santé. Ce projet tant attendu par nos concitoyens permettra l'amélioration de l'offre de soin de notre commune. Cependant, nous nous réservons le droit d'ajuster le montant voire même l'opportunité d'un emprunt selon les résultats définitifs de l'année 2024, connus en juin 2025. Pour mémoire, l'endettement de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2025 est de 54 €/ habitant avant emprunt ; là où les communes de la même strate sont à 782 €/habitant. »

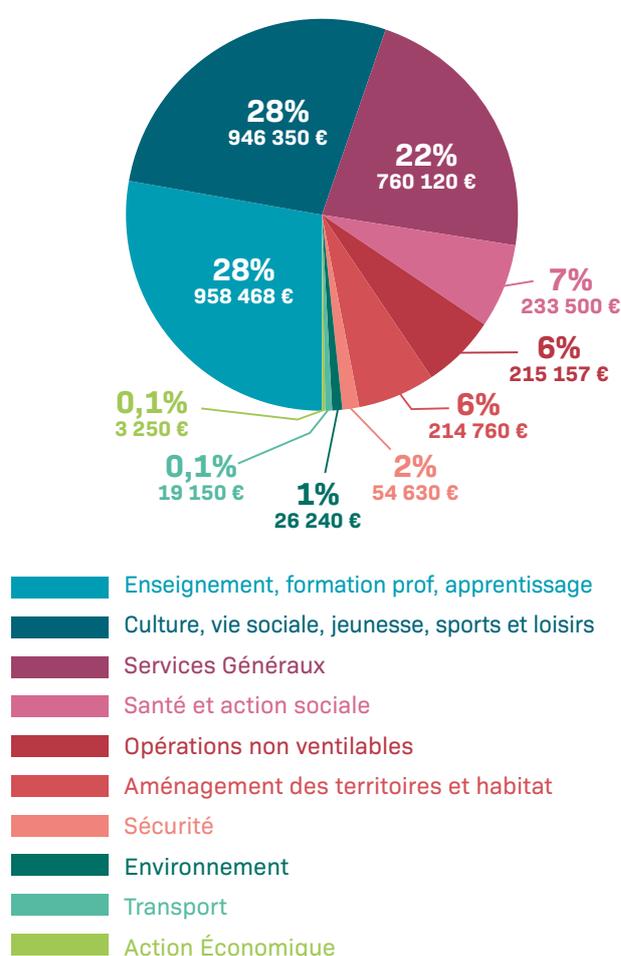
**Stéphane ENGEL**

Adjoint délégué aux finances,  
à l'emploi et aux activités économiques

## RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENT (PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT) DU BUDGET PRIMITIF 2025 PAR FONCTION (hors report)



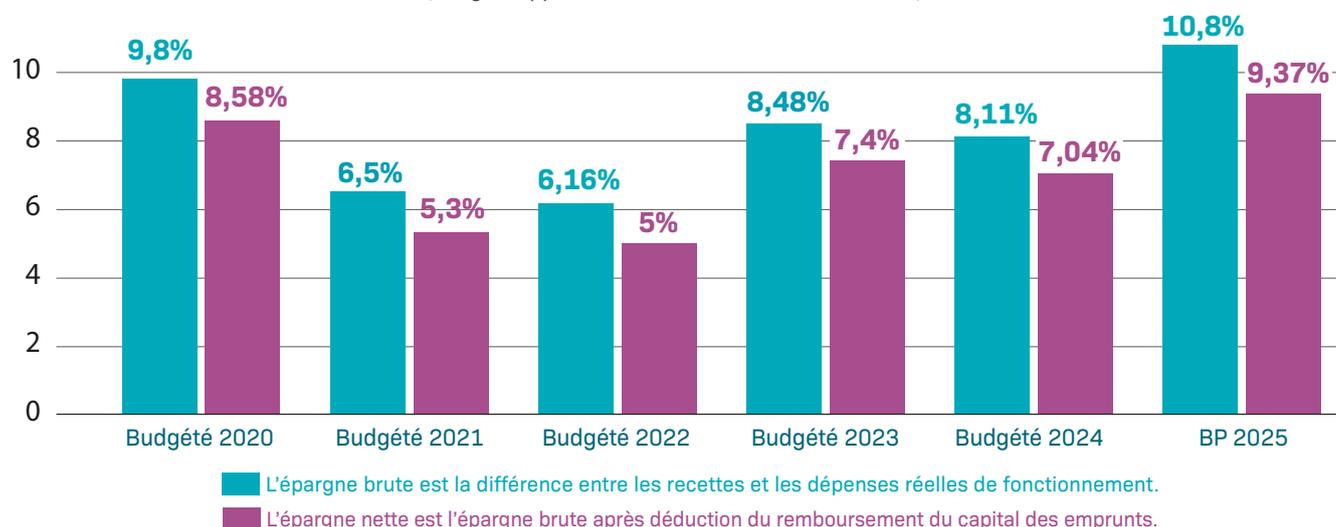
## RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2025 PAR FONCTION (hors dépenses de personnel et indemnités élus)



Le total des pourcentages peut être supérieur à 100 du fait de la règle des arrondis.

## ÉVOLUTION DES TAUX D'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE PRÉVISIONNELS ENTRE 2020 ET 2025

En 2021, une dépense de 613 235 € a été ajoutée pour équilibrer le budget de fonctionnement. Cette somme a été soustraite dans les calculs de l'épargne pour rendre la comparaison plus objective. Chaque année, le budget prend en compte le Budget Primitif (BP) ainsi que les ajustements apportés en cours d'année (budget supplémentaire et décisions modificatives).



De gauche à droite : Christelle, Gatien et Christine.



## ZOOM SUR LA DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances de la ville, un service clé de la collectivité. Le rôle de cette direction est de prévoir et exécuter les finances de la ville.

### PRÉVOIR

Le service effectue des prospectives pluriannuelles financières afin d'anticiper les marges de manœuvre disponibles pour l'application du projet politique, avec pour objectif de conseiller les élus. L'élaboration du budget primitif ainsi que des décisions modificatives, obligatoires et limitatives en dépenses, constitue des étapes essentielles pour la vie de la commune.

L'équipe accompagne également les différents services de la ville, en leur fournissant des conseils avisés et un soutien essentiel.

### EXÉCUTER

La direction des finances est chargée de l'exécution du budget prévisionnel et de la mise en œuvre de toutes les responsabilités qui en découlent. Ces responsabilités sont détaillées ci-dessous dans les attributions des agents du service. Toutes ces actions sont menées au bénéfice de la ville, du Centre Communal d'Action Sociale et du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Apprentissage Fixe, qui représentent chacune des entités distinctes.

L'équipe est composée de 4 agents : Christelle, Gatien, Marie et Christine.

#### Les missions de Christelle

Christelle occupe le poste de directrice des finances. Elle est responsable de la prospective budgétaire, du pilotage de la direction et de la préparation du budget. Elle surveille également l'exécution du budget pour sa bonne réalisation, et alerte en cas de risque de dépassement ou de non utilisation des crédits alloués au budget.

#### Les missions de Gatien

Gatien est l'adjoint de la directrice des finances, il est chargé d'accompagner et de conseiller l'équipe au quotidien. En tant que référent fonctionnel, il veille à la bonne utilisation du logiciel de comptabilité.

Ses missions incluent également la gestion des assurances, la facturation aux familles, le suivi des baux locatifs, la réalisation des déclarations de TVA et la gestion de l'inventaire des immobilisations.

#### Les missions de Marie et Christine

Marie et Christine sont gestionnaires finances chargées de valider les bons de commande, d'émettre les mandats de paiement et les titres de recette, notamment celles liées aux dotations de l'État et à la fiscalité. Elles élaborent également des tableaux de bord pour le suivi de dépenses spécifiques et assurent l'exécution financière des marchés publics.

Vous l'aurez compris, le service des finances est un pilier incontournable pour la collectivité !



# PAUL GOUFFÉ,

## PRÉSIDENT DÉVOUÉ DU CLUB DE TIR À L'ARC DEPUIS 1997, HONORÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

La mairie de Saint-Jean-le-Blanc a tenu à rendre hommage à Paul Gouffé, figure emblématique du tir à l'arc local et président de l'association depuis 2005. Véritable pilier du club, Paul a consacré près de trois décennies de sa vie à promouvoir cette discipline et à transmettre sa passion à des générations d'archers. Paul Gouffé a récemment passé le flambeau à Olivier Luxey, le nouveau président du club. Cependant, il reste toujours fidèle à son engagement et continue de soutenir le club en tant que vice-président.

### Une vie dédiée à la précision et à la transmission

Avant de s'investir pleinement dans le monde associatif, Paul Gouffé a mené une carrière de 40 ans comme informaticien chez Orange. Retraité depuis quelques années, il partage désormais son temps entre sa passion pour le tir à l'arc et son goût pour les voyages.

Avec 35 ans de pratique à son actif, Paul n'est pas seulement un organisateur : il est aussi un compétiteur aguerri. Il a participé à environ 60 championnats de France individuels et à une trentaine par équipe, représentant fièrement les couleurs de son département et de sa région.



### Un engagement sans faille au sein du club

C'est en 1997 que Paul rejoint le club de tir à l'arc de Saint-Jean-le-Blanc, intégrant dès son arrivée le conseil d'administration. En 2005, il accepte de prendre la présidence du club, un rôle qu'il occupe avec un dévouement exemplaire.

Au fil des années, Paul s'est investi dans tous les aspects de la vie du club :

- Organisation du concours annuel et des manifestations.
- Gestion administrative, incluant la saisie des licences, le suivi des paiements et des certificats médicaux.
- Encadrement des cours : pendant huit ans, Paul a animé deux sessions hebdomadaires pour enfants et adolescents, et il continue aujourd'hui à s'occuper des cours pour les jeunes archers.

- Gestion des imprévus du quotidien : fermeture des salles, remplacement des éducateurs absents, commande de matériel, et coordination des déplacements des équipes en compétition.

Cet investissement représente en moyenne une journée complète de travail par semaine.

### Un passionné de rencontres

Au-delà de ses responsabilités, ce qui distingue Paul Gouffé, c'est son amour du contact humain. Que ce soit à travers ses cours de tir à l'arc ou son plaisir d'enseigner les mathématiques, Paul apprécie les échanges avec des personnes de tous âges et de tous horizons. Son épouse, elle aussi passionnée de tir à l'arc, partage cette vie rythmée par les compétitions et les voyages.

En mettant à l'honneur Paul Gouffé, la mairie de Saint-Jean-le-Blanc salue non seulement son parcours exceptionnel, mais aussi l'esprit associatif qui anime les bénévoles comme lui. Grâce à son engagement, le club de tir à l'arc est devenu un véritable lieu de partage, d'apprentissage et de convivialité.

# MARIE-CLAIRE ET JOËL LOPÉ

La ville a tenu à mettre à l'honneur un couple dévoué de Saint-Jean-le-Blanc, dont l'investissement exceptionnel contribue à la réussite et au rayonnement du Jardin des Écoliers, Marie-Claire et Joël LOPÉ. Joël s'investit au Jardin des Écoliers depuis 14 ans tandis que Marie-Claire y participe activement depuis 10 ans.

Joël est en charge de l'achat et du calendrier des semis, des plants, en coordination avec le responsable du jardin. Il fabrique des hôtels à insectes, nichoirs...Il veille au bon fonctionnement de tout le matériel : système d'arrosage, tondeuse, outils...et le remet en état avec l'aide d'autres bénévoles. Il est le correspondant technique avec les Services Techniques et Espaces Verts de la ville. Comme pour tous les bénévoles, sa mission primordiale est la transmission d'un savoir-faire aux enfants : leur faire découvrir les bons gestes du jardinage, leur apprendre également les valeurs telles que la patience, le goût de l'effort, le respect de la nature et l'utilisation des outils. Sa plus grande satisfaction est de voir le bonheur des enfants lors de leurs récoltes de fruits et légumes. Marie-Claire s'occupe de la gestion administrative du Jardin des Écoliers. Elle est responsable de la communication avec les parents (mails, courriers), de la gestion des inscriptions ainsi que de la création de livrets pour les jardiniers en herbe, de flyers, de diplômes, de liens photos... En outre, elle est l'interlocutrice



principale avec les services municipaux pour toutes demandes concernant le JDE ( prêt de matériel...) et avec le responsable du jardin, pour la communication concernant les diverses manifestations organisées par le JDE. Elle participe aussi aux travaux sur le terrain avec les autres bénévoles. Avant l'ouverture, de janvier à fin mars, de nombreux travaux préparatoires nécessitent la présence de tous les bénévoles ( préparation du terrain, traçage des parcelles, remise en état du matériel, nettoyage...). De fin mars à fin octobre (période avec les enfants), Marie-Claire et Joël sont présents en même temps que les autres bénévoles le mercredi après-midi et le samedi matin. Selon les besoins et la météo, Joël y passe plusieurs fois dans la semaine, avec l'intervention d'autres bénévoles selon les travaux à effectuer.

De fin octobre à mi-décembre : travaux de fin de saison, remise en état et rangement du matériel...

Grâce à leur investissement collectif, le JDE a reçu en novembre 2024, à Paris, le 1<sup>er</sup> prix des Jardins potagers pédagogiques, décerné par la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).

**Pour continuer à faire vivre le JDE, Marie-Claire, Joël et le responsable du JDE recherchent des bénévoles pour l'année 2025. N'hésitez pas à les contacter.**

## LA COMMUNE ADOPTE UNE NOUVELLE GESTION DES BASSINS D'ORAGE POUR FAVORISER LA RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

Dans une démarche écologique et responsable, la commune a pris la décision de réduire les tontes dans les zones de bassins d'orage. Cette initiative vise à renforcer la capacité de rétention des eaux pluviales excédentaires, particulièrement lors d'épisodes orageux.

### UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Les bassins d'orage jouent un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales. Ils permettent de limiter les risques d'inondation en stockant temporairement l'excédent d'eau avant de la restituer progressivement dans le réseau ou dans le milieu naturel. Or, la tonte régulière de ces espaces réduit la capacité des sols à absorber et retenir l'eau. En laissant la végétation se développer naturellement, ces bassins deviennent plus efficaces pour filtrer et ralentir les écoulements.

### UNE BIODIVERSITÉ FAVORISÉE

Les bassins non tondus favorisent également la biodiversité. La végétation spontanée attire insectes, oiseaux et autres espèces, créant ainsi un écosystème propice à la faune locale.

### UNE ACTION INSCRITE DANS UNE POLITIQUE DURABLE

Cette décision s'inscrit dans une politique plus large de la commune en faveur du développement durable et de l'adaptation au changement climatique.



## SÉANCE DE PLANTATIONS À L'ÉCOLE JEAN BONNET



### Les élèves de maternelle plantent des arbres pour l'avenir !

Vendredi 31 janvier, la cour de l'école maternelle Jean Bonnet a pris des airs de jardin en pleine transformation. Environ 120 enfants ont pris leurs outils pour participer à une grande opération de plantation.

Au programme : Plantations sur 3 espaces dédiés regroupant une quinzaine d'arbustes. Trois espèces d'arbres emblématiques ont été choisis, le cerisier à fleurs du Japon, l'érable rouge et le ginkgo biloba. À maturité, ces arbres atteindront entre 7 à 8 mètres de hauteur, apportant ombre et fraîcheur aux générations futures d'élèves.

En complément, une cinquantaine de plantes vivaces a été plantée pour embellir la cour et favoriser la biodiversité.

Au-delà du simple geste de planter, cette activité a été l'occasion d'échanger avec les enfants sur l'importance des arbres dans leur cour d'école. Voici quelques-unes de leurs réflexions spontanées sur l'objectif de ces plantations :

« Pour mieux respirer et avoir de l'air. »

« Ça peut donner des fruits. »

« À faire de l'ombre quand il fait chaud. »

« Les oiseaux peuvent venir s'y poser. »

Ces réponses pleines de bon sens montrent à quel point les enfants perçoivent déjà l'importance de la nature dans leur quotidien. Grâce à cette initiative, ils grandiront aux côtés de ces arbres qu'ils ont eux-mêmes plantés, en prenant conscience de leur rôle essentiel dans l'environnement.

Une belle expérience éducative et écologique !

## STADE LIONEL CHARBONNIER : PRÊT À ACCUEILLIR SPORTIFS ET VISITEURS !

Après plusieurs mois, les travaux du stade Lionel Charbonnier s'achèvent. L'équipement est prêt à accueillir sportifs et spectateurs dans des conditions optimales.



## RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DEMAY-VIGNIER

Les travaux du restaurant scolaire de l'école Demay-Vignier progressent rapidement. Le bâtiment est « hors d'eau hors d'air », ce qui signifie que la structure est étanche à l'eau et à l'air, marquant une étape clé dans le chantier.



## CENTRE DE LOISIRS

Suite à l'incendie ayant touché le centre de loisirs, les travaux de démolition et d'évacuation des gravats sont actuellement en cours.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

**ANIMATIONS SUR INSCRIPTION**  
02 38 66 18 35 - [ccas@saintjeanleblanc.com](mailto:ccas@saintjeanleblanc.com)

### AIDE AUX AIDANTS : DES TEMPS D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION EN 2025

Vous êtes aidant familial ? Le CCAS souhaite vous accompagner ! À partir de 2025, des temps d'échange et des sessions d'information seront organisés pour répondre à vos besoins, partager des conseils pratiques et favoriser le dialogue entre aidants. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services du CCAS pour en savoir plus et rejoindre cette initiative dédiée à votre bien-être. Vous n'êtes pas seul, le CCAS est là pour vous soutenir !

### ATELIERS CUISINE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DES COLIS ALIMENTAIRES

Le CCAS propose des ateliers cuisine spécialement destinés aux bénéficiaires des colis alimentaires. Ces moments conviviaux et pratiques seront l'occasion d'apprendre à cuisiner des repas équilibrés et savoureux avec des produits du quotidien.

Rendez-vous à la salle des Capucins aux dates suivantes :

**Judi 24 avril et jeudi 5 juin de 9h30 à 11h30**

Venez partager astuces, recettes et bonne humeur !

## ANIMATIONS DÉDIÉES AUX + DE 60 ANS

### SPORT ADAPTÉ POUR LES SENIORS CONTINUEZ À BOUGER EN 2025 !

De janvier à juin 2025, les séances de Sport Adapté pour les seniors se poursuivent pour vous permettre de rester actifs dans une ambiance conviviale et bienveillante.

**Rendez-vous au Dojo tous les lundis de 10h30 à 11h30**

Ces séances sont adaptées à tous les niveaux, alors n'hésitez pas à venir profiter des bienfaits d'une activité physique douce et encadrée !

### FORUM SANTÉ SENIORS : RENDEZ-VOUS LE 27 MARS 2025

Le CCAS organise un Forum Santé Seniors pour informer et accompagner les seniors dans leur bien-être et leur santé.

**Mercredi 27 mars de 14h à 18h à l'espace Montission**

**Au programme :** des stands d'information, des ateliers pratiques et des rencontres avec des professionnels de santé. Ne manquez pas cette opportunité de découvrir des conseils utiles et des ressources adaptées à vos besoins !

### ATELIERS MÉMOIRE ET CULTURE

Tout au long de l'année 2025, les ateliers mémoire et culture « Chauffe Citron » se poursuivent pour stimuler votre esprit et partager des moments conviviaux.

**Les jeudis à partir de 15h, dans la salle de convivialité du village sportif, situé 13 rue Creuse**

Retrouvez toutes les dates sur le site internet de la ville.



# GROUPE MAJORITAIRE

Chères albijohanniciennes, chers albijohanniciens

Le budget 2025 pour notre commune de Saint-Jean-le-Blanc sera présenté et soumis au vote lors du prochain conseil municipal, le 7 mars prochain. C'est un moment crucial de notre vie politique locale. Ce budget a été minutieusement préparé, avec sérieux et responsabilité, malgré toutes les incertitudes des orientations budgétaires nationales. Vous le savez, les remous politiques au sein de notre Assemblée Nationale ont retardé le vote du budget 2025. Ce dernier n'a été adopté par les députés que le 5 février dernier, après l'échec d'une nouvelle motion de censure. Mais ce que vous savez également et ce que nous savons, c'est que compte tenu de la dette nationale, les dotations pour les collectivités locales seront en baisse et que nous en avons tenu compte dans l'élaboration de notre budget.

À cela se sont ajoutés deux évènements majeurs qui ont touché notre commune en 2024 : les incendies de la salle de Montission et du centre de loisirs. Ces sinistres nous imposent de faire des arbitrages dans nos investissements. Tous les

choix d'investissement ont été décidés en pleine responsabilité et les reconstructions de la salle de Montission et du centre de loisirs nous sont apparues prioritaires pour le bien de notre commune et de ses habitants. C'est la raison pour laquelle la construction de l'ascenseur au château et la couverture d'un terrain de tennis au village sportif sont bien maintenues, mais reportées.

Mais nous n'avons pas agi uniquement sur les dépenses d'investissement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a également été travaillée en étroite collaboration avec les services. Ainsi ce sont plus de 100 000 euros de dépenses de fonctionnement qui seront économisés en 2025.

Vous pouvez constater que notre priorité est de conserver la bonne santé financière de notre commune, en cherchant constamment l'équilibre entre les nécessaires économies et les indispensables investissements pour le bien de tous les albijohanniciens. Toutes ces mesures permettent de présenter un budget sérieux et équilibré, et toujours sans augmentation de la fiscalité locale, comme nous vous l'avons promis.



**DATES DES PROCHAINS  
CONSEILS MUNICIPAUX**

**Vendredis  
7 mars  
25 avril**

20h00 • salle du conseil



**En savoir +**

**Retrouvez l'ensemble  
des expressions  
politiques  
sur le site de la ville**

## GROUPE MINORITAIRES

### Saint-Jean-le-Blanc Autrement 2023

Lors du dernier Conseil Municipal, M. le Maire (enfin son adjoint aux finances) nous a présenté le Débat d'orientations budgétaire, étape préalable à l'élaboration du budget.

Peut on parler de débat en sachant qu'aucune de nos questions n'a trouvé réponse ? Monsieur le Maire s'enfermant dans un mutisme significatif d'une méconnaissance des dossiers. Le document fait état de baisses des dépenses mais à notre question « où seront faites ces économies ? » aucune réponse, aucune piste concrète... peut être quand même si...une importante à mentionner, le traditionnel repas de Noël où sont invités les élu(e)s avec leurs époux (ses)ou compagnes(ons) (un menu à 64€ par personne confirmé par Monsieur le Maire) sera éventuellement supprimé... peut être une prise de conscience de la mauvaise utilisation de vos impôts... Pour information, nous n'avons pas participé à ces agapes et avons demandé que notre quote part de cette dépense soit consacrée à l'achat de matériel pour le centre de loisirs... réponse négative de Monsieur le Maire...

Quant aux investissements, la fin du mandat approche et bien évidemment les promesses de campagne s'évanouissent petit à petit... et les caisses se vident à vitesse grand V.

F. GRIVOTET et F. VIAUD

Pour « Saint Jean Le Blanc Autrement 2023 »

### Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

Un budget 2025 sans effort

Le contexte économique national est incertain : la dette se creuse, les finances publiques sont sous tension, et les collectivités voient leurs charges toujours augmenter. Pourtant, à Saint-Jean-le-Blanc, la majorité municipale ne prévoit aucun effort pour maîtriser les dépenses en 2025.

Seules exceptions : la suppression du scandaleux « repas des élus » pour 6 000 €, dans lequel nous n'avons jamais voulu tremper, et la suppression de la route de la rose.

En effet, notre roseraie a perdu son label à cause d'un défaut d'entretien totalement dû à une absence de volonté politique de la majorité municipale de préserver et d'entretenir le patrimoine de notre commune malgré des services compétents et prêts à servir notre collectivité.

Nous regrettons ce manque de responsabilité et de bonne gestion de nos impôts, qui contraste avec la dynamique de beaucoup de collectivités qui cherchent à dépenser au mieux et sans gaspillage le denier public.

En élu responsable, nous continuerons à vous alerter sur la mauvaise gestion de l'argent public de notre commune.

Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX  
avenir.serein.sjb@gmail.com

### Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Nos inquiétudes déjà exprimées sur les finances de la commune dans un contexte national sous tension demeurent, en l'absence de visibilité sur les moyens qui seront accordés aux collectivités et sur les efforts qui leur seront demandés par l'État

La nécessité de réaliser des économies et des arbitrages s'impose, même si nous ne pouvons que regretter les reports que cela implique. C'est le cas notamment du tennis couvert et du city park.

Nous réaffirmons néanmoins notre attachement à une finalisation dans les délais prévus des grands projets très attendus des habitants de Saint Jean le Blanc que sont la maison de santé et le restaurant scolaire de l'école Demay-Vignier et aux travaux qui devront être effectués suite aux deux incendies de 2024.

Les économies doivent se traduire aussi par une optimisation des dépenses de fonctionnement et une réduction de celles-ci dans tous les domaines, ce que chacun doit toujours avoir à l'esprit.

Nous attendons du budget 2025 qu'il permette de concilier rigueur de gestion et réponse aux attentes de la population en termes de réalisations.

François GRISON - Manon AMINATOU

# CARNET



## BIENVENUE À

Zack GODEAU  
Kadidia KANE  
Kenza BENDAMI  
Aëla MORIN  
Titouan FLAVIGNY  
Arthur COULON  
Gabriel VILLETTE  
Lior ADOLETE  
Mattia VAUXION

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Liliane CHESNEAU veuve LABBÉ	Michel LEFORT
Bernard GUILLET	Suzanne DURAND veuve GUILLON
Klarys KANCEL	Yvonne LALLY
Ginette BOREDON veuve DUPONT	Liliane JACQUEMIN épouse COURCELLE
Jacques MOREAU	Michel BAUER
Suzanne SCHAFF veuve BERTIN	Claude LANCELOT
Mireille BOUCHET	Christine MAIREY épouse BILLARD
Marie-Claude DARDONVILLE épouse GUESDON	Paul HOAUREAU
Jacqueline LENFANT veuve RICHER	Philippe BREBION
Patrick CHEVALLIER	Claude LOPEZ épouse MORATO
Bernard SAPIN	Gérard DUFIER
Rémy BARBIER	Bernard DIONISI
Raymonde ROBIN veuve CHABERT	Simone THOMAS épouse POULET
Jean GABILLEAU	

## APPEL À LA MÉMOIRE : LANCEMENT D'UNE REQUÊTE PUBLIQUE



La Mairie de Saint-Jean-le-Blanc, en partenariat avec l'association « *Union des Combattants et du Souvenir* », lance un appel à la mémoire collective en vue de la préparation d'une exposition dédiée à l'Occupation et à la Libération de la commune, prévue pour le mois de mai 2025. À l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice, cet événement sera l'occasion de rendre hommage à cette période marquante de notre Histoire.

**La Mairie sollicite toutes les personnes en possession de photographies, de témoignages oraux, ou de tout autre souvenir relatif à cette époque afin d'enrichir cette exposition. Clichés et récits permettront de faire revivre des moments forts et de partager des anecdotes qui témoignent de la mémoire locale de cette période de l'Histoire.**

Si vous souhaitez contribuer, merci de bien vouloir contacter Monsieur BOURILLON, responsable du service de l'état civil de la mairie, par téléphone au 06 98 90 09 42 ou par e-mail à l'adresse suivante : [gbourillon@saintjeanleblanc.com](mailto:gbourillon@saintjeanleblanc.com).

## UN NOM, UNE HISTOIRE

# « LE PAVÉ ROMAIN »

**V**ous avez forcément emprunté cette rue qui va de la route de Sandillon à la rue Demay et peut-être aurez-vous remarqué les noms évocateurs des allées qui s'y rattachent : Alésia, Aurélia, Lutèce, Genabum ou encore Gergovie... Mais pourquoi avoir dénommé ces voies de la sorte ?

Tout simplement parce que des vestiges d'une voie romaine ont été mis au jour lors de la création, dans les années 1975, d'un nouveau lotissement que l'on appellera évidemment le « *Pavé Romain* ».

Il s'agit d'authentiques dalles qui furent découvertes et qui constituaient le revêtement de la route. Elles attestent donc bien l'existence de cette voie romaine sur le territoire de la commune.

Cette voie reliait Genabum (Orléans) à Gortona (Sancerre). Elle s'inscrivait dans un réseau plus vaste de voies romaines qui permettaient les échanges commerciaux, militaires et administratifs à travers l'Empire Romain. Cette voie était importante pour plusieurs raisons. Elle permettait le déplacement des troupes romaines, le transport des marchandises entre les différentes villes et facilitait la diffusion de la culture et l'administration romaine.

La construction de cette voie s'inscrit donc dans le contexte de la romanisation de la Gaule après la conquête par Jules César au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Les Romains avaient développé cet important réseau de voies pour contrôler et administrer le territoire.

Un peu plus d'histoire : Alésia : lieu de bataille, menée par Jules César, où fut vaincu Vercingétorix (Bourgogne). Aurélia ou via Aurélia : voie romaine partant de Rome allant jusqu'à la ville de Luna en Italie. Genabum : nom romain d'origine celtique d'Orléans. Lutèce : nom romain de Paris. Gergovie : lieu de bataille où les forces gauloises conduites par Vercingétorix repoussèrent l'armée de Jules César (Auvergne).

Le devoir de mémoire c'est aussi cela et, dorénavant, pour vous, ce nom ne sera plus uniquement celui d'un quartier résidentiel...

**Laurent PITOT** – Passionné par l'histoire des Hommes et du Patrimoine. Membre de l'association « *Union des Combattants et du Souvenir* ».



# agenda

## EXPOSITION ARTISTIQUE 100% ARTISTES FEMMES

Du samedi 8 mars au  
dimanche 16 mars  
Château de Saint-Jean-le-Blanc

## THÉÂTRE

*Y-a-t-il un beau gosse dans  
la salle ?*

Vendredi 4 avril - 20h30  
Espace scénique de Montission

## SPECTACLE JEUNESSE

*L'enfant magicien*

Samedi 5 avril - 11h00 et 15h00  
Espace scénique de Montission

## CONCERT

*Matthieu Boré Quartet*

Dimanche 6 avril - 17h00  
Espace scénique de Montission

## CINÉ-VACANCES

*Élémentaire*

Mercredi 9 avril - 10h00  
Espace scénique de Montission

## CINÉ-VACANCES

*Le rêve de Daisy*

Mercredi 16 avril - 10h00  
Espace scénique de Montission

## CHASSE AUX OEUFS

Samedi 19 avril de 10h à 12h  
Parc du Château, 142 rue Demay

## RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 23 avril - 19h00  
Salle polyvalente du collège  
Jacques Prévert - 23 rue Creuse

## COMMÉMORATION

*Souvenir des victimes  
de la déportation*

Dimanche 27 avril 2025 - 11h00  
Monument aux Morts

## CHEVAUCHÉE DE JEANNE D'ARC

Jeudi 1<sup>er</sup> mai  
Place de l'Église

## COMMÉMORATION 8 MAI 1945

Jeudi 8 mai - 11h00  
Monument aux morts

## EXPOSITION

*« Général de Gaulle  
et la Libération »*

Du 12 au 17 mai 2025  
Mairie

## THÉÂTRE

*En couple*

Vendredi 16 mai - 20h30  
Espace scénique de Montission

## LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Samedi 17 mai  
Cimetière de la rue Demay

## CONCERT

*Expo Cabu Et Le Jazz /  
Michel Cabut Quintet*

Dimanche 18 mai - 17h00  
Espace scénique de Montission

## PARADE COSTUMÉE ET VOITURES ANCIENNES

Samedi 24 mai - 14h00  
Parc du Château

## SPECTACLE

*Comment s'y retrouver dans  
l'histoire de la musique ?*

Vendredi 6 juin - 20h30  
Espace scénique de Montission

## CONCERT DU QUATUOR D'ORLÉANS

Samedi 7 juin - 20h30  
Espace scénique de Montission

## La Ville à votre écoute

### HÔTEL DE VILLE

Place de l'Église  
B.P. 07

45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

### ACCUEIL

02 38 66 39 61  
accueilmairie@saintjeanleblanc.com

### ÉTAT CIVIL

02 38 66 10 54  
etatcivil@saintjeanleblanc.com

### PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

02 38 66 81 53

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 38 66 18 35  
ccas@saintjeanleblanc.com

### SCOLAIRE

02 38 66 10 52  
scolaire@saintjeanleblanc.com

### PETITE ENFANCE

02 38 66 18 33  
petiteenfance@saintjeanleblanc.com

### BIBLIOTHÈQUE

02 38 66 78 44  
bibliotheque@saintjeanleblanc.com

### ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

06 13 09 20 79  
ecoledemusique@saintjeanleblanc.com

### VIE ASSOCIATIVE

02 38 66 86 34  
associations@saintjeanleblanc.com

### LOCATION SALLE

02 38 51 01 22  
location@saintjeanleblanc.com

### COMMUNICATION

02 38 66 13 53  
communication@saintjeanleblanc.com

### URBANISME

02 38 66 77 49  
urbanisme@saintjeanleblanc.com

### SERVICES TECHNIQUES

02 38 66 06 84  
servicestechniques@saintjeanleblanc.com

### POLICE MUNICIPALE

02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05  
policemunicipale@saintjeanleblanc.com

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR LEUR NOUVEAU SITE !

Suivez notre actualité  
sur nos réseaux



www.saintjeanleblanc.com



www.facebook.com/  
VilleSaintJeanleBlanc



Instagram  
villesaintjeanleblanc